



---

## CÉLINEY

---

Législature 2020-2025  
Délibération  
Séance du 17 janvier 2023

*Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de réalisation de 113'000 F d'une centrale photovoltaïque au 17 rte des Coudres.*

Vu la crise énergétique et les objectifs du canton de Genève sur la réduction des gaz à effets de serre,

vu l'accord de principe du Conseil municipal du 4 février 2020 pour le subventionnement de l'installation des panneaux photovoltaïques,

vu l'accord de principe du Conseil municipal pour une stratégie environnementale,

vu la possibilité d'utiliser une grande partie de l'énergie produite sur site,

vu le projet établi par le bureau Planair dans le cadre du programme SIG, Eco21 et leur présentation du 17 janvier 2023.

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, sur proposition de Monsieur le Maire,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### d é c i d e

par 6 oui, 0 non et 1 abstention.

1. De réaliser les travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque.
2. D'ouvrir au Maire un crédit d'investissement de 113'000 F destiné à ces travaux.
3. De prendre acte qu'une subvention de 27'000 F sera demandée.
4. De comptabiliser les dépenses et les recettes dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.

5. D'amortir la dépense nette de 86'000 F au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2023.
  
6. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 86'000 F afin de permettre l'exécution de ces travaux.

